

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau ([bournezeau.fr](http://bournezeau.fr)), nous vous invitons à ajouter l'adresse email [no-reply@newsletter.neopse.com](mailto:reply@newsletter.neopse.com) dans vos expéditeurs approuvés.



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### [A vos sécateurs !](#) 🌳

Nous vous rappelons que nous organisons (Commune et bénévoles) une opération taille des arbres fruitiers des vergers communaux ce **samedi 17 février 2024**. Rendez-vous à 9h30 sur le parking de la salle omnisports pour tous les habitants intéressés.

### [La gendarmerie vient à la rencontre de la population](#)

Le **vendredi 23 février 2024**, la Communauté de brigades d'Essarts en Bocage met le CAP (Contrôles, Accueil et Patrouilles) sur la Commune de Bournezeau. Ce dispositif, initié par le groupement départementale de la Vendée, vise à déployer des gendarmes toute la journée pour aller à la rencontre de la population mais aussi des commerçants et des entreprises. Des patrouilles effectueront des contrôles axés sur la prévention. Deux gendarmes s'installeront également en mairie et seront chargés de recevoir les personnes qui souhaitent se renseigner sur la gendarmerie, sur le recrutement, les différents services qu'elle propose comme l'opération tranquillité vacances... Ils pourront aussi recueillir des plaintes. Ce déploiement de militaires se déroulera toute la journée, de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

### [Centre aquatique l'Odyss : animation Aqualanta](#) 🏊

A l'occasion des vacances scolaires le Centre Aquatique l'Odyss de Chantonnay propose une animation "Aqualanta". Les **mercredis 28 février et 6 mars** et les **samedis 2 et 9 mars**, de 15h à 17h, venez, en famille ou entre amis, petits et grands, relever des challenges, résoudre des énigmes et explorer des parcours aquatiques pour tenter de remporter des cadeaux 🎁 Renseignements complémentaires sur le [site du Centre aquatique](#).

### [Festival Les Petits Détours](#) 🚶 : du 22 au 24 mars

La billetterie est à présent ouverte pour le Festival Les Petits Détours ! Une opportunité de faire un petit détour hors du quotidien à travers nos communes voisines !  
Au programme, découvrez quatre nouveaux spectacles à partager en famille lors de trois jours de festivités.

Consultez les détails sur les spectacles sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay [en cliquant ici](https://www.billetweb.fr/les-petits-detours1). Réservez vos places dès maintenant sur : <https://www.billetweb.fr/les-petits-detours1>.

## INFORMATIONS ASSOCIATIVES

### BSM : assemblée générale

L'association Bournezeau Sports Mécaniques vous rappelle que son assemblée générale aura lieu ce **samedi 17 Février 2024**, à 11h, à la maison des associations "Salle d'activité".

### Vélocipèdes : permanences adhésions

L'association des vélocipèdes de Bournezeau vous rappelle qu'une permanence est organisée pour les adhésions au club (Cyclo, VTT et VAE) le :  
- **dimanche 18 février 2024**, de 11h à 12h, au local du club (place des Papillons).  
En cas d'impossibilité vous pouvez contacter M. Hubert GAUTRON au 06.98.62.26.52.

### Gym volontaire : séances découvertes

Envie de musculation, de cardio, de souplesse... d'un entretien physique...  
L'association Gym volontaire de Bournezeau vous propose de venir découvrir des séances, à 5€ la séance, pendant la 1ère semaine des vacances de février, à la salle omnisports :  
- le **lundi 26 février**, séance dynamique de 19h30 à 20h30  
- le **vendredi 1er mars**, séance d'entretien de 10h30 à 11h30  
N'hésitez pas à venir, avec une bouteille d'eau et votre participation de 5€ /séance pour les non licenciés à la GV.

### Don du sang : collecte

L'association du don du sang de Bournezeau vous informe qu'une collecte de sang est organisée le **vendredi 1er mars 2024**, de 15h30 à 19h30, à la salle du Mitan Vendéen. Pour prendre rendez-vous, [cliquez ici](#).

### Les amis de la bibliothèque : séance bébés lecteurs

L'association des Amis de la bibliothèque vous informe que la séance des bébés lecteurs est repoussée au 2ème lundi du mois soit le **11 mars** (au lieu du 1er lundi, en raison des vacances scolaires).

### USBSH : soirée alsacienne

L'association USBSH Foot vous rappelle qu'elle organise une soirée alsacienne **le samedi 16 mars 2024**.

Possibilité de choisir entre des repas à emporter pour adultes et enfants ou des repas disponibles sur place.

. Repas à emporter : rendez-vous le samedi entre 11h30 et 13h00 à la salle du Mitan.

. Repas sur place : rendez-vous à partir de 19h30 (début du repas 21h), à la salle du Mitan.

| Date | limite  | d'inscription | avant | le | 17 | février | auprès | de  | : |
|------|---------|---------------|-------|----|----|---------|--------|-----|---|
| -    | Hugues  | BAUDIN        | au    | 06 | 14 | 42      | 62     | 43. |   |
| -    | Sabrina | GRIMAUD       | au    | 06 | 73 | 73      | 24     | 98. |   |

- Kévin BARBARIT au 06 63 48 53 65.

## POUR RAPPEL

## Évolution du PLUi

Dans un contexte de resserrement des obligations nationales, notamment en matière de limitation de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols, la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay doit faire évoluer son PLUi et engage une procédure de modification et de révision. Les documents sont mis à la disposition du public en mairie, **du lundi 12 février au mercredi 13 mars 2024**.

Ils sont également consultables sur le site de la Communauté de Communes  : <https://www.cc-paysdechantonnay.fr/actualites-du-plui/>

## Collecte de déchets d'amiante liée

Le SCOM (Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères) propose des collectes ponctuelles des déchets inertes d'amiante liée pour les petites quantités détenues par les particuliers du territoire. En 2024, plusieurs collectes seront organisées. A la déchèterie de Chantonnay, la prochaine aura lieu le **lundi 8 avril 2024** de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.  Inscription obligatoire auprès du [SCOM](#) au 02.51.57.11.93. Date limite d'inscription et récupération du kit : vendredi 29 mars 2024.

## Nouveau lotissement communal "Le Haut Bois"

Après la réalisation du lotissement le Fief du Château, la Commune de Bournezeau vous propose un nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".  15 lots sont disponibles désormais à la réservation pour une résidence principale.  Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#)

## Agenda



17/02/2024

### Opération tartiflette

organisée par l'association de l'APEL de l'école St André



17/02/2024

### Assemblée générale BSM

organisée par l'association Bournezeau Sports Mécaniques



23/02/2024

**Concours de belote**

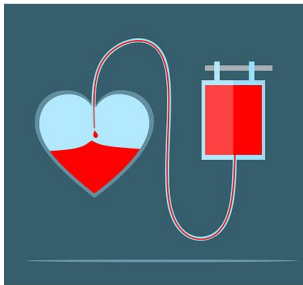
organisé par l'association des Marsupil'Amis



26/02/2024

**Séances découvertes gym**

organisées par l'association de Gym volontaire de Bournezeau



01/03/2024

**Collecte de sang**

organisée par le Don du sang



01/03/2024

**Séances découvertes gym**

organisées par l'association Gym volontaire de Bournezeau



02/03/2024

**Repas de chasse (à emporter)**

organisé par l'association de l'Amicale des chasseurs de Bournezeau



09/03/2024

**10 ans du Courlisch'Club**

organisés par l'Association du Courlisch'Club



14/03/2024

**Repas du Club**

organisé par l'association du Club de l'Amitié



16/03/2024

**Assemblée générale**

organisée par l'association des Amis de la Bibliothèque



16/03/2024

**Repas de chasse (à emporter)**

organisés par l'Amicale des Chasseurs de Bournezeau



16/03/2024

**Soirée du foot**

organisée par l'association USBSH

**Rendez-vous avec Madame le Maire**

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau  
1 bis place des Papillons  
(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)  
85480 Bournezeau

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)

## NEWSLETTER : Le mot des élus actualisé au 16/02/2024

- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

 Site internet : <http://bournezeau.fr>

*Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.*

**!! Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.**